

N°AG/2023/22

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 mars 2023	Nombre de conseillers communautaires Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	16 mars 2023	

Séance du 21 mars 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi vingt-et-un mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET  
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE  
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY  
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à M. Nicolas SORET  
Mme Laurence MARCHAND, pouvoir à M. Richard ZEIGER  
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER  
M. Éric APFFEL, pouvoir à M. Kévin AUGÉ  
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY  
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Guy BOURRAS

SECRETARE DE SEANCE : Kévin AUGÉ

**Objet : Cession de matériel dentaire à l'AFNU - Association Fraternité Nièvre Ukraine.**

AG/2023/22

**Conseil communautaire du  
21 mars 2023****Objet : Cession de matériel dentaire à l'AFNU - Association Fraternité Nièvre Ukraine.**

Le Président informe les membres avoir eu connaissance des opérations de collecte et d'acheminement de différents types de biens matériels et alimentaires organisées par l'Association Fraternité Nièvre Ukraine créée et présidée par la Sénatrice Nadia SOLLOGOUB (Présidente du groupe d'amitié France-Ukraine au Sénat). Si les dons de vêtements ont par exemple été nombreux, l'Ukraine fait face à une carence dramatique sur le plan médical et paramédical suite aux bombardements et aux blessés chaque jour plus nombreux, civils comme militaires.

A Tchernivtsi, ville de 150 000 habitants dont la population a aujourd'hui quasiment doublé suite à l'afflux de réfugiés fuyant les zones proches du front, le CHU de la faculté de stomatologie de Bucovine essaie notamment de reconstituer un plateau technique pour faire face aux besoins de soins massifs récemment apparus. Un appel à la solidarité internationale a été lancé dans le domaine dentaire mais également pour toute autre forme de pratique médicale.

Le Président rappelle que l'achat du cabinet dentaire qui a été réhabilité et équipé par la communauté de communes pour accueillir deux nouveaux praticiens avait été complété par la reprise de petits matériels spécifique à l'exercice de la chirurgie dentaire ainsi que d'éléments plus imposants comme des fauteuils ou des scialytiques. Si la plupart de ces équipements ont pu être réutilisés pour les besoins du nouveau cabinet, des contraintes techniques (compatibilités électriques, informatiques, etc) n'ont pas permis de reconnecter les fauteuils, systèmes d'éclairage ou de radiographie portative aux réseaux installés suite aux travaux.

Pour ces motifs, le Président propose de céder gracieusement ces équipements dont nous n'avons pu nous servir à l'AFNU étant entendu que cette dernière a connaissance de leur degré de vétusté (bien qu'ils demeurent fonctionnels) et de possibles ajustement à entreprendre lors de leur installation sur site. L'association se charge de la récupération sur Joigny et de l'acheminement en Ukraine sans qu'une participation financière soit demandée à la collectivité. Cette action serait une marque de soutien supplémentaire apporté par Joigny et le Jovinien au peuple ukrainien.

VU la conférence des Maires du lundi 13 mars 2023,

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Pour : 49**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

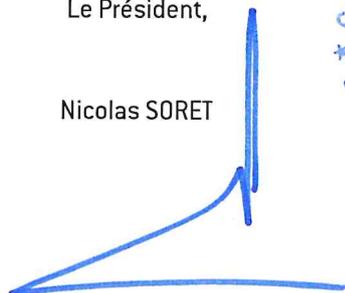
**AUTORISE** le Président ou son représentant à céder à titre gracieux le matériel dentaire non utilisé à l'Association Fraternité Nièvre Ukraine,

**DEMANDE** au Président de sortir les éléments concernés de l'actif de la communauté de communes,

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce don.

Pour copie conforme,  
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Kévin AUGÉ

